



Le **GREAT** Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 062

Réfléchir à changer "

Février 2016

Les sources de revenu des ménages au Mali

François KONÉ, Massa COULIBALY

Editorial



Par source de revenu, le revenu d'activités absorbe 2000 milliards fcfa des plus de 2400 milliards estimés à l'aide des données de l'enquête EMOP 2014. A ce montant, il faut ajouter 110 milliards de revenu hors activité gagnés par les actifs occupés. Le revenu d'activités est composé à 24% de salaires et à 76% de revenu d'indépendants. Le revenu du patrimoine est de 26 milliards fcfa dont 19 milliards de revenu

de propriété et 7 milliards de revenu tiré des actifs financiers. Trois quarts de ces revenus reviennent aux 30% les plus riches de la population. Les transferts et dons, comme autre source de revenu, totalisent 130 milliards fcfa dont 76% de source publique et 26% privée. Il reste après ces trois premières sources de revenu (activités, patrimoine et transferts) 300 milliards fcfa de revenus divers, réguliers et irréguliers réunis.

La contribution totale des ménages dans le revenu national au Mali est de 2'404 milliards de fcfa. Plus de la moitié (58%) de ce revenu, soit près de 1'396 milliards fcfa provient des ménages ruraux dont on sait que le poids dans la population totale est nettement plus grand. Le quart revient au seul district de Bamako soit 610 milliards de fcfa contre 446 milliards de fcfa pour l'ensemble des communes urbaines du pays.

Massa Coulibaly

Introduction

Le revenu total du ménage est tiré de l'activité, du patrimoine, des transferts et dons ou d'autres sources. La structure du revenu total est généralement fonction du niveau de vie du ménage en ce sens que l'une ou l'autre catégorie peut prendre ou perdre de l'importance selon que le ménage se situe parmi les plus pauvres, dans la classe moyenne ou parmi les plus riches.

1. Revenu d'activité

Dans l'analyse du revenu d'activité, on distingue le revenu d'activité des salariés constitué des salaires et avantages non inclus dans le salaire et le revenu d'activité des indépendants. Le revenu total d'activité est de 1 945 milliards de fcfa constitué pour un quart (24%) des salaires et avantages non inclus dans les salaires et pour trois quarts (76%) du revenu d'activité des indépendants. Les ménages dirigés par des chefs de niveaux d'éducation "aucun" (22%) et "supérieur" (26%) contribuent le plus aux revenus salariaux des ménages. Mais si l'on tient compte des parts dans la population, 76% pour "aucun" et 3% pour le "supérieur", on se rend compte que les ménages dont le chef a le niveau supérieur apportent proportionnellement plus à la constitution des revenus salariaux. Par contre, les ménages dont le chef est sans aucun niveau d'enseignement ne contribuent pas assez eu égard à leur part de population. D'ailleurs, ils sont les seuls, avec le fondamental 1 (10% des revenus salariaux pour 12% de la population) à ne pas contribuer à hauteur de leur poids dans la population, le fondamental 2 apportant 16% des revenus salariaux pour 5% de la population et le secondaire 26% des revenus salariaux pour 4% de la population.

Tableau 1. Sources de revenu du ménage par décile (en % et milliards fcfa)

	Revenu total d'activité	Salaires et avantages	Revenu d'activité des indépendants
D1	1	3	2
D2	3	4	4
D3	4	4	5
D4	6	5	7
D5	7	6	8
D6	8	11	9
D7	10	14	11
D8	13	18	14
D9	17	25	17
D10	31	42	26
Total (milliards fcfa)	1 944	465	1 479
%	100	24	76

Source: EMOP 2014

La part des salaires et avantages dans le revenu d'activité augmente avec le niveau d'éducation contrairement à la part du revenu d'activité des indépendants qui varie en sens inverse avec le niveau d'éducation du chef de ménage. Au total, l'ensemble des ménages du Mali gagne par an en revenus salariaux (salaires et avantages non inclus dans le salaire) 465 milliards de fcfa. Par niveau de vie, la part de revenus salariaux augmente le long des déciles de sorte que les 7 premiers déciles ne pèsent que pour 13% des revenus salariaux totaux contre 87% pour les 3 déciles les plus riches. Pire, les 10% les plus riches accaparent 61% du total des revenus salariaux, plus que les 90% d'individus restants.

Le revenu total d'activité des indépendants s'élève à 1 479 milliards de fcfa au niveau national soit 84 981 francs par tête par an. Au regard de la distribution des revenus d'activités des indépendants entre les déciles de revenu, on constate aisément une hausse progressive de la proportion de revenu d'activité des indépendants le long des déciles. En passant du décile 1 au décile 10, la part de revenu d'activité passe de 2% à 26%. Les ménages dirigés par des hommes dominent ceux des femmes en termes de parts dans le revenu d'activité des indépendants, 95% pour les hommes et 5% pour les femmes.

2. Revenu de patrimoine

Les revenus du patrimoine sont constitués des revenus de propriété et des revenus financiers ou d'épargne. Le montant total est de 26 milliards de fcfa dont les trois quarts (74%) sont des revenus de propriété et le quart (26%) restant des revenus financiers ou d'épargne. Comme attendu, l'apport des plus pauvres au revenu de propriété est insignifiant, tout le contraire des déciles supérieurs (8 à 10).

Tableau 2. Revenu de patrimoine du ménage par strate et décile (en % et millions fcfa)

	Revenu de patrimoine (%)	Revenu de propriété (%)	Revenu financier ou d'épargne (%)
D1	0	0	1
D2	3	0	11
D3	2	2	5
D4	5	3	11
D5	6	4	11
D6	5	7	1
D7	6	6	5
D8	11	11	10
D9	19	16	28
D10	43	53	24
Total (milliards fcfa)	26	19	7
%	100	74	26

Source: EMOPP 2014

Des 26 milliards de fcfa de revenu de patrimoine, 58% proviennent des ménages dirigés par un chef sans niveau d'enseignement et le reste est presque équitablement réparti entre les niveaux fondamental 1, fondamental 2, secondaire et supérieur avec un dixième pour chacun. Les ménages dirigés par un homme fournissent 92% du revenu du patrimoine, part légèrement inférieure à leur part de population contrairement aux ménages dirigés par une femme, 8% du revenu de patrimoine pour 5% de la population. Dans les deux cas, la part du revenu de propriété est supérieure à celle du revenu financier/d'épargne mais l'écart se creuse en défaveur du revenu financier/d'épargne dans les ménages dirigés par une femme. Comme on pouvait s'y attendre la part de revenu de propriété augmente avec le niveau de vie du ménage. Les 4 premiers déciles représentent à peine 5% du revenu total de propriété, très loin des 53% du décile 10 voire des 16% du décile 9 ou des 11% du décile 8. Les plus pauvres n'ont que très peu de revenu de propriété, revenu qui est presque l'apanage des 30% les plus riches avec 80% de ce type de revenu. Bien que les deux derniers déciles aient les deux plus importantes parts de revenu financier et que le décile le plus pauvre ait la plus petite part, on pourrait en déduire une relation monotone croissante entre le niveau de vie et la part de revenu financier. Cependant, entre ces deux groupes extrêmes, la part de revenu alterne des hausses et des baisses à mesure que le niveau de vie s'élève.

3. Transferts et dons

Les transferts sont des recettes pour lesquelles il n'y a pas de contrepartie i.e. le bénéficiaire ne donne rien de tangible en échange à l'auteur d'un transfert, ils peuvent être effectués entre des ménages, entre l'Etat et des ménages ou entre des ménages et des organismes d'assistance. Les transferts et dons totaux s'élèvent à 130 milliards de fcfa répartis entre les transferts sociaux publics, 96 milliards soit 74% et les transferts et dons privés, 34 milliards soit 26%. Le revenu total de transferts et dons revient pour moitié aux ménages ruraux, pour un quart aux ménages de Bamako et pour un autre quart aux ménages des autres communes urbaines. Par niveau de vie, on note que les 20% les plus riches accaparent 63% du total des transferts et dons, les 20% les plus pauvres ne bénéficiant que de 6%. L'essentiel des revenus de transferts sociaux publics revient paradoxalement aux ménages les plus riches, 67% de transferts pour les 20% les plus riches, au détriment des ménages les plus pauvres, 3% des transferts pour les 20% les plus pauvres. Les transferts sociaux publics ne vont pas prioritairement aux plus pauvres mais sont accaparés par les plus riches. Les deux derniers déciles ont les deux plus grandes parts de transferts privés, 35% pour le plus riche et 20% pour le deuxième plus riche. Par contre, les 20% les plus pauvres ne reçoivent que 13% des transferts privés. Malgré tout, le lien entre

niveau de vie et part de transferts privés reçus n'est pas clair avec une alternance de hausses et de baisses de la part reçue le long des déciles. La même situation se présente quant à la distribution des transferts privés moyens selon les déciles.

Tableau 3. Revenu transferts/dons du ménage par strate et par décile (en % et fcfa)

	Total transferts et dons	Transferts sociaux publics	Transferts et dons privés
D1	2	1	5
D2	4	2	8
D3	3	2	6
D4	3	2	5
D5	6	6	7
D6	8	5	14
D7	9	9	8
D8	8	8	9
D9	18	18	20
D10	39	49	35
Total (milliards fcfa)	130	96	34
%	100	74	26

Source: EMOPP 2014

4. Autres revenus

Les autres revenus comprennent des aides, le revenu de mendicité, l'équivalent revenu de la prise en charge, d'autres revenus réguliers et d'autres revenus irréguliers. Ce sont au total 304 milliards fcfa gagnés par les ménages sur l'une ou l'autre de ces formes. La part des autres revenus du ménage augmente avec son niveau de vie, de 2% pour les 10% les plus pauvres et 25% pour les 10% les plus riches. Encore une fois, la quasi-totalité des autres revenus sont des revenus d'aides et prises en charge ou d'autres revenus réguliers, entre 90 et 99% pour ces types de revenus, selon la strate ou le niveau de vie du ménage. Les ménages dirigés par un homme comptent pour 88% des autres revenus du ménage contre 12% pour les ménages dirigés par une femme.

Tableau 4. Autres revenus du ménage par strate et par décile (en % et millions fcfa)

	Autres revenus	Mendicité	Aides et prise en charge	Autres revenus réguliers	Autres revenus irréguliers
D1	2	0	99	0	1
D2	3	0	99	0	1
D3	4	0	98	0	1
D4	6	1	96	0	2
D5	8	0	99	0	1
D6	10	1	96	2	2
D7	10	0	98	0	1
D8	13	0	98	1	1
D9	19	0	94	6	1
D10	25	0	90	9	1
Total (millions fcfa)	303 806	533	288 771	11 399	3 102
% total	100	0	95	4	1

Source: EMOPP 2014

Conclusions

Compte tenu du poids important du revenu d'activités dans le revenu des ménages, la stimulation de la création d'emplois est une bonne politique d'amélioration du bien-être des populations et donc pas seulement une politique de lutte contre le chômage. Elle peut être utilement accompagnée d'une politique de redistribution du revenu de sorte à faire bénéficier davantage les pauvres des transferts et dons surtout ceux publics.